



REÇU LE

30 JAN. 2023

S30259343974 ■ 01879 TF 429182



FLX02400254600436-07SGI01 ■

CHALET A
SDC BEFORE SUNRISE
37 AVENUE FOUCHET
CHEZ CGS
64000 PAU

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
 Direction Commerciale Régionale

Par courrier
 Direction Commerciale Régionale
 TSA 91413
 44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
 e-mail : edfimm@edf.fr
 www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
 09 70 82 15 84 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
 Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0 05 (appel
+ prix appel)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **5835028495**
 Compte commercial : 1-53UCAU2

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

SDC BEFORE SUNRISE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001714047043
 ROUTE DU CHAMBOURGUET
 CHALET A
 63610 BESSE ET ST ANASTAISE

Facture du 24/01/2023

n° 10165624203



Electricité

Montant Hors TVA 4 098,57 €

Montant TVA (payée sur les débits) 819,71 €

Facture TTC 4 918,28 €

Montant total à payer (TTC) 4 918,28 €

à régler avant le 08/02/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 24/02/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS FR47EDF001007
 RUM TIP049258350284955837138741162401

Flasher-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

CHALET A
 SDC BEFORE SUNRISE
 37 AVENUE FOUCHET
 CHEZ CGS
 64000 PAU

TIPSEPA

OUE

Montant en euros

4 918,28

925835028495583713874116

Identification
règlement

EDF
 ENTREPRISES
 75937 PARIS Cedex 19

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101656242032

070115240122 11925835028495583713874116956104 491828



SDC BEFORE SUNRISE

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 24/01/2023 n° 10165624203

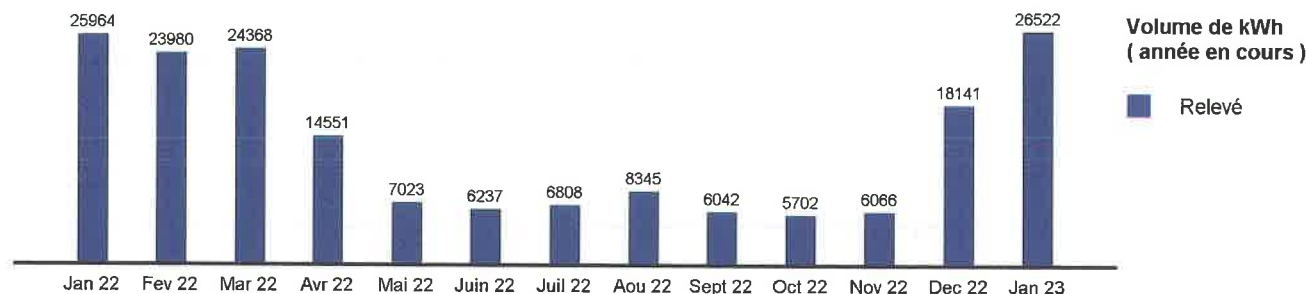
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-53UBZIB
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 19/03/2017
Venant à échéance le 15/02/2023

Données Point de Livraison

ROUTE DU CHAMBOURGNET CHALET A 63610 BESSE ET ST
ANASTAISE
Réf Acheminement Electricité : 30001714047043

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			2 585,34 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2023 au 31/01/2023	32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 26 522 kWh	Prix unitaire HT	2 552,84 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 22/12/2022 au 21/01/2023	18 545 kWh	10,922 c€/kWh	2 025,48 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 22/12/2022 au 21/01/2023	7 977 kWh	6,611 c€/kWh	527,36 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			1 410,45 € HT	
	Période	Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 22/12/2022 au 20/01/2023			
Composante de gestion - Echu	du 22/12/2022 au 21/01/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 22/01/2023 au 20/02/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 22/12/2022 au 20/01/2023			
Composante de comptage - Echu	du 22/12/2022 au 21/01/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 22/01/2023 au 20/02/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 22/12/2022 au 20/01/2023	PS pondérée : 96 kW		-101,15 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 22/12/2022 au 21/01/2023	2976.000 kW	3.51 c€/kW	104,52 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 22/01/2023 au 20/02/2023	2880.000 kW	3.51 c€/kW	101,15 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 22/12/2022 au 21/01/2023	18545.000 kWh	5.28 c€/kWh	979,18 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 22/12/2022 au 21/01/2023	7977.000 kWh	3.64 c€/kWh	290,36 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 22/12/2022 au 21/01/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 22/12/2022 au 21/01/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Durée de dépassement	du 22/12/2022 au 21/01/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 € 20,00 %



SDC BEFORE SUNRISE

Détail de votre facture du 24/01/2023 n° 10165624203

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-53UBZIB
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 19/03/2017
Venant à échéance le 15/02/2023

Données Point de Livraison

ROUTE DU CHAMBOURGNET CHALET A 63610 BESSE ET ST
ANASTAISE
Réf Acheminement Electricité : 30001714047043

Services	0,00 € HT	Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				102,78 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 22/12/2022 au 31/12/2022	8 555 kWh	0,05000 c€/kWh	4,28 €	20,00 %
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/01/2023 au 21/01/2023	17 967 kWh	0,27100 c€/kWh	48,69 €	20,00 %
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 22/12/2022 au 31/12/2022	8 555 kWh	0,22100 c€/kWh	18,91 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 22/12/2022 au 22/01/2023	140,91	21,93 %	30,90 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	4 098,57 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	819,71 €
TVA à 20,00%	4 098,57 €	819,71 €
Total TTC pour ce site	4 918,28 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031636424925 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 96

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver	96
Opérateur Heures creuses hiver	96
Opérateur Heures pleines été	96
Opérateur Heures creuses été	96

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	437241 le 22/12/2022	455786 le 21/01/2023	du 22/12/2022 au 21/01/2023 : Heures Pleines Hiver	78
Heures Creuses Hiver	179596 le 22/12/2022	187573 le 21/01/2023	du 22/12/2022 au 21/01/2023 : Heures Creuses Hiver	66
Heures Pleines Eté	219535 le 22/12/2022	219535 le 21/01/2023	du 22/12/2022 au 21/01/2023 : Heures Pleines Eté	0
Heures Creuses Eté	80555 le 22/12/2022	80555 le 21/01/2023	du 22/12/2022 au 21/01/2023 : Heures Creuses Eté	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Taxes Electricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCPE.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www energie-mediateur.fr) ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr